

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse. . . Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —
Etranger . . 2 80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
Les abonnements partent
du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	} la ligne ou son espace.
La Suisse . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Réunis avant-hier, les maçons de la loge orléanaise ont décidé que, vu la déclaration de l'évêque d'Orléans, qui « a fait montre d'hostilité contre les francs-maçons », ils persistent dans la demande adressée au maire tendante à ce qu'une place leur soit assignée dans le cortège de la fête du 8 mai.

La franc-maçonnerie avait une occasion de contrecarrer l'Eglise; elle n'y a point manqué. Les Frères orléanais, groupés dans la loge « Etienne Dolet » n'étaient qu'une cinquantaine; mais il leur est arrivé de dehors un contingent de cent cinquante Frères pour les confirmer dans la foi.

M. Courtin-Rossignol, maire d'Orléans, n'a pas caché son déplaisir de voir ces gens, qui ne figuraient pas jusqu'ici au cortège, vouloir s'y rendre pour vexer l'évêque et le clergé.

Mgr Touchet, on s'en souvient, a fait savoir à son clergé qu'il lui interdisait de participer au cortège si les insignes maçonniques devaient y être. Le maire peut encore écarter la demande des francs-maçons. Nous espérons que c'est ce qu'il fera, pour conserver aux fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc le caractère religieux qu'elles ont toujours eu. Mais, dans ce cas, c'est M. Clémenceau qui intervient. On sait qu'il a fait défense aux magistrats et aux fonctionnaires de prendre rang dans un cortège d'où les francs-maçons seraient exclus.

« Nous optons pour le clergé », devrait dire le conseil municipal d'Orléans. Et si M. Clémenceau et ses fonctionnaires prétendent, à propos de Jeanne d'Arc, représenter quelque chose, qu'ils représentent les Anglais.

Le ministère français a vu que le moment était venu d'agir contre les appels à l'anarchie des meneurs du syndicat de l'alimentation. Il a donc fait arrêter trois de ces entrepreneurs de désordre et, entre autres, M. Bosquet, qui avait exposé, l'autre semaine, comment on devait nuire aux patrons par le sabotage.

Au sujet de l'instituteur M. Nègre, qui avait adhéré à la Confédération du travail et qui avait signé la lettre ouverte à M. Clémenceau pour revendiquer le droit syndical, M. Clémenceau a choisi une étrange mesure. Il l'a fait révoquer par le préfet de la Seine, tout en disant que M. Nègre peut appeler de cette décision au ministre de l'Instruction publique.

Mais, comme le Conseil départemental de la Seine avait acquitté M. Nègre, M. Clémenceau veut pouvoir trouver le moyen de l'acquitter aussi par l'intermédiaire de l'Instruction publique, s'il sent que cette mesure est devenue nécessaire en présence de l'irritation des socialistes et du mécontentement d'une partie de la gauche.

M. Clémenceau fait des tours d'acrobatie afin de garder son portefeuille. Mais tout fait prévoir que M. Clémenceau est proche de sa fin. Le danseur de corde n'a plus sa belle confiance et sa victorieuse souplesse. Il voit l'endroit où il pourrait piquer une tète et il en a quelque vertige.

On a fait grand bruit autour d'une lettre adressée à Mgr Montagnini par un soi-disant ami de Rome, où il était question de quatre dames. Cette lettre a fait le tour de la presse avec des commentaires que l'on devine.

Or, le *Corriere della Sera* écrit que Mgr Montagnini, en ce moment-ci à Rome, nie catégoriquement avoir reçu cette lettre et déclare ignorer

complètement l'existence de ce correspondant.

Il s'agit donc d'une plaisanterie du plus mauvais genre, d'un faux, pour compromettre Mgr Montagnini. Mais la lettre était datée du 16 novembre, soit quinze jours après l'expulsion de Mgr Montagnini.

Combien de journaux, parmi ceux qui l'ont reproduite, auront le courage et la loyauté de communiquer à leurs lecteurs le démenti du *Corriere della Sera*?

Le député catholique Cameroni a fait à un journal de Modène, des déclarations intéressantes sur l'attitude des catholiques italiens dans les élections politiques.

Ce n'est pas le moment, selon lui, de parler d'un parti catholique au Parlement; les députés catholiques y sont trop peu nombreux, et, pour l'instant, ils ne peuvent que défendre leurs principes en appuyant ceux qui soutiennent leurs postulats. Mais, poursuit M. Cameroni, quand les députés catholiques seront en plus grand nombre au Parlement, ils ne devront pas rester sur la défensive, car ils feraient œuvre purement négative. Ils sont un parti vivant, qui veut agir; ils ont devant eux le vaste champ de l'action sociale. Ils croient qu'ils pourront réaliser un beau programme social par une propagande pacifique, en se mêlant au peuple dont ils connaissent les besoins, en proposant et faisant voter des lois de relèvement matériel et moral.

Il est possible que les conservateurs ne veuillent pas les suivre jusque là. S'ils ne veulent pas accepter les réformes que les conditions économiques imposent, la séparation se fera naturellement, et les catholiques voteront pour les candidats qui acceptent leur programme.

Du reste, l'alliance des catholiques et des modérés ne doit pas servir toujours au triomphe des seconds. Les catholiques doivent user d'une politique en vue de chaque cas; là où ils sont sûrs de vaincre avec leurs propres forces, ce leur est un devoir de porter l'un des leurs. Là, au contraire, où seul l'effort commun peut assurer le triomphe des grands principes d'ordre, l'union doit être maintenue; là où les conservateurs ont la majorité, c'est le devoir des catholiques de les appuyer cordialement.

Telle est l'opinion du député Cameroni sur ce problème très complexe. Personne ne niera que c'est là de la politique très clairvoyante et très positive.

Il y a des fanatiques de conviction; et il y en a d'autres dont le fanatisme est une spéculation sur le goût du jour. La seconde espèce ne pouvait manquer de fleurir en Allemagne, depuis que le revirement politique du chancelier de l'empire a mis le Centre au ban de l'opinion, provoquant ainsi une recrudescence de l'animosité protestante contre les catholiques.

Il vient donc de se fonder à Berlin une maison protestante d'édition, au capital de 500,000 marks, qui publie une Revue évangélique allemande, qualifiée: organe de culture évangélique pour le peuple. Cette Revue est écrite dans le ton le plus grossièrement anticatholique. On devrait croire que ses fondateurs sont des sectaires renforcés. En réalité, ce sont des industriels fort électriques, dont la conscience s'accorde de diriger, en même temps que l'entreprise de propagande religieuse que nous venons de dire, une entreprise d'art photographique ayant pour spécialité la pose plastique féminine.

Ne font-ils pas, après tout, que transporter dans le domaine des affaires la méthode inaugurée dans la politique par M. de Bülow, qui tire ses bénéfices gouvernementaux de l'exploitation simultanée de l'esprit réactionnaire et de l'esprit libéral?

Les journées de Prague

(De notre correspondant)

Vienne, le 25 avril.

Le séjour de l'empereur à Prague est un petit épisode de la vie régionale, si l'on ne prend garde qu'aux particularités qui le signalent, c'est-à-dire aux réceptions de notables, aux sérénades offertes au monarque, aux illuminations, revues, visites d'édifices et autres solennités. Cependant, ce voyage n'est dépourvu, ni de signification, ni d'importance politique et ses suites ne seront pas non plus médiocres ni éphémères.

Le fait même de la présence du monarque à Prague comporte quelques explications, car l'empereur n'est pas le même personnage à Prague qu'à Buda-Pest ou à Vienne. A Vienne, l'empereur est, pourrait-on dire, à sa place naturelle, car l'archiduché d'Autriche-sous-Enns est le fief historique de la maison de Habsbourg. A Buda-Pest, il n'est plus l'empereur, mais le roi, et qui plus est le roi couronné, particularité dont il ne faut pas interpréter inexactement le sens.

Quand les empereurs d'Autriche sont couronnés rois de Hongrie, cet acte ne signifie pas un accroissement de puissance, ni l'adjonction d'une prérogative à celles qu'ils possèdent déjà; il veut dire que le seul titre d'empereur d'Autriche ne suffit pas aux Habsbourg pour régner de droit sur les Hongrois; le couronnement n'est que la manifestation symbolique du pacte dans lequel le souverain intervient comme contractant, disons même avec un barbarisme comme contractant: il accepte les conditions précisées par la constitution, moyennant quoi la couronne est placée sur sa tête. Ainsi le couronnement est, par sa nature et ses effets, un acte restrictif et non augmentatif. C'est pourquoi Joseph II, le centralisateur, se dispensa de se faire couronner roi de Hongrie, omission qui voulait dire qu'il entendait détenir cette royauté sans passer par le couronnement, envisagé comme une diminution de la puissance impériale. Que serait la Hongrie sans le couronnement? Une province de l'Autriche.

A Prague, le souverain n'est pas uniquement roi de Bohême comme il est à Buda-Pest uniquement roi de Hongrie; le royaume de Bohême est encore portion intégrante de l'empire d'Autriche; il n'a pas sa constitution spéciale; l'empereur d'Autriche est souverain du royaume par le fait même qu'il est empereur d'Autriche, sans le couronnement au palais du Hradschin.

Or, le peuple tchèque n'a jamais reconnu cette situation du royaume vis-à-vis de la couronne d'Autriche: il l'a seulement tolérée comme on tolère ce qu'on ne peut pas changer; mais l'établissement de la royauté avec constitution autonome et couronnement du roi est le terme final où tendent toutes ses revendications.

Il est certain que ce retour à la tradition historique ne s'effectuera pas sous le règne actuel; néanmoins, comme les Tchèques sont puissants et qu'il importe à la couronne d'acquiescer des éléments amis dans un empire où il en est tant d'hostiles, les Tchèques patient et l'empereur transige: il s'établit à Prague avec grand accompagnement d'archiducs, dignitaires, ministres, services militaires et civils; toute la cour est là, de sorte que, sans être capitale du royaume, Prague se trouve temporairement pourvu de toutes les prérogatives d'une résidence royale. C'est une transaction, et les Tchèques acceptent de bonne grâce cette transaction, et démontrent ainsi qu'ils possèdent la sagesse politique, le sens net du possible, qualités précieuses qui garantissent l'avenir quand elles s'adosent à la tenacité patiente qui ne désarme jamais, et qu'ils possèdent aussi.

Du reste, leur conduite durant les deux semaines de séjour a été au dessus de tout éloge. Pénétrés de reconnaissance envers l'empereur qui véritablement fait tout ce qu'il lui est possible de faire à l'heure présente, ils l'ont accueilli avec une affection, avec une chaleur patriotique à laquelle François-Joseph ne s'attendait pas. Ils ont surtout fait paraître une délicatesse extrême en ayant soin que leurs acclamations n'eussent jamais le sens d'une manifestation contre les Allemands. Pas un seul incident n'a dérangé l'harmonie de ces belles journées. En admettant même qu'un certain nombre de Tchèques conservent des iniquités de jadis un souvenir assez vif pour fermer leur cœur au sentiment d'un loyalisme bien chaleureux, il n'en est pas moins évident que le sens pratique et la discipline nationale ont imposé silence aux rancunes, circonstance où l'on est obligé de découvrir une preuve nouvelle de la haute capacité politique de ce peuple qui se révèle un des plus solides éléments de gouvernementabilité de l'Autriche.

Considérez en effet la position que les choses ont faite à la dynastie. La Hongrie n'est pas sûre et en Autriche, les courants séparatistes ne manquent pas: sur quoi donc s'appuyer, pour avoir avec soi une masse cohésive plus forte que les forces hostiles? Evidemment sur ce qui résiste et offre la sécurité en même temps que la consistance.

Or, il est possible qu'en d'autres temps, les Tchèques aient quelquefois tourné leurs pensées vers le grand empire slave dont le prestige illusionnait tout le continent. A vrai dire la perspective de devenir sujets russes ne séduisait ni eux, ni personne. Mais si quelqu'un avait pu sacrifier à cette aberration, qui tenterait-elle aujourd'hui? Aussi, la conviction unanime des Tchèques est-elle que leur avenir est en Autriche, et la dynastie le sait bien.

Tout autres sont les sentiments des Allemands de Bohême. Depuis l'an 1866, ils n'ont guère cessé de rêver une annexion prussienne. Quand les Tchèques, s'émancipant peu à peu, eurent réappris leur langue, acquis l'instruction, restauré leur civilisation nationale, pris un peu de place dans l'industrie, le commerce et les carrières; quand ils eurent mis fin à l'état de choses qui ne leur laissait guère d'emploi que ceux d'hommes de peine des Allemands et de brossiers de leurs officiers, le monde germanique se sentit courroucé comme si ses droits sacrés avaient subi une atteinte, parce que l'homme tient à ses privilèges plus qu'à ses droits. C'est alors que furent tentés des efforts positifs contre l'intégrité de l'empire: le *Los von Rom*, qui n'est pas le seul, n'avait pas d'autre objectif.

Aujourd'hui, nous voyons les Allemands suivre avec amour les péripéties de la lutte scolaire dans la Pologne prussienne; nous les entendons s'écrier que « si au lieu du régime débile des Habsbourg, on avait en Bohême un vigoureux caporalisme prussien, on n'arriverait pas sans doute à extirper les Slaves comme ils le firent jadis dans les régions qui sont la Saxe et la Prusse; mais on les tiendrait couchés à terre, le pied sur la nuque; on les chasserait de l'industrie, du commerce, des emplois; on les enfermerait dans les limites de l'école primaire allemande; Wenzel ressemblerait les souliers et Mariana laverait le carreau des cuisines. »

Cet idéal est celui en lequel se résout aujourd'hui la soumission d'une race, car l'adoucissement des mœurs et, à son défaut, les empêchements internationaux rendent l'extermination difficile même chez les Turcs. Il est celui que tous les Allemands de Bohême ont enferrmé dans leurs cœurs.

La frontière est si près! Ce serait fait si vite! Ce serait si bon quand ce serait fait!

Or, il est bien vrai que la dynastie n'est ni très sentimentale, ni très chevaleresque, ni très éprise de la poésie du droit.

Ce n'est pas le cœur qui parlera à la dynastie en faveur des Tchèques et de leur réintégration dans leur droit. Il est même assez probable qu'elle accepterait avec la plus complète indifférence qu'ils devinssent une nation de petits artisans, de manoeuvres et de valets de charrie, s'ils étaient assez faibles pour que l'opération s'effectuât sans secousse, au lieu d'être nombreux, unis, résolus, vigoureux et de taille enfin à se faire redouter, aussi bien qu'à rendre de précieux services.

Conseillée par ses intérêts, la dynastie s'acheminera doucement, prudemment, disons même heureusement dans la voie des justes réparations, parce qu'elle a besoin d'appui, parce qu'elle est sûre d'en trouver un solide en ce peuple dont la fortune est unie à la sienne, tandis qu'elle est non moins sûre de la désertion des Allemands de Bohême à la première occasion.

Ainsi, le peuple tchèque obtiendra peu à peu dans l'empire une part d'influence proportionnée à ce qu'il vaut par le nombre comme par ses solides qualités, et cette influence se fera sentir jusqu'au trône du monarque qui vient de découvrir à Prague une armée puissante de fidèles qu'il ne se connaissait pas ou qu'il n'avait pas encore voulu connaître. Peu à peu donc, l'Autriche deviendra dans les manifestations de sa vie même extérieure ce qu'elle est dans sa composition réelle: un empire moins allemand que slave; car l'Autriche allemande et la Hongrie magyare sont deux fictions ethnologiques destinées à s'évanouir. La signification des journées mémorables de Prague est que la fin de la première approche.

La succession de M. Fontana A GENÈVE

Des compétitions inattendues surgissent autour du siège de conseiller national laissé vacant par feu M. Fontana.

Les catholiques genevois avaient été sollicités de renoncer à leurs légitimes prétentions pour permettre la nomination d'un représentant patronné par la Chambre du commerce. Mais les délégués du parti ont repoussé cette suggestion. Ils ont décidé d'offrir la succession de M. Fontana à M. le député Firmin Ody, qui n'a pas encore, croyons-nous, fait connaître sa détermination.

En attendant, voici que les socialistes élèvent une revendication sur le siège vacant. Ils ont proclamé M. Sigg candidat.

Cette entrée en lice des socialistes semble avoir estomaqué le parti radical, à lire le *Genevois* d'hier, qui les admoneste comme des imprudents et des malavisés, leur reprochant de gaspiller dans une vaine tentative des voix qui seraient bien mieux employées ailleurs, c'est-à-dire au profit d'un candidat radical.

Le *Genevois* annonce que les radicaux vont, eux aussi, se mettre sur les rangs. Il fait encore meilleur marché des droits du parti indépendant que des prétentions du parti socialiste. Au premier, il déclare dédaigneusement que son candidat n'a « pas de caractère politique réel »; au second, du moins, il veut bien dire que ses désirs sont légitimes, qu'on verrait avec plaisir un représentant socialiste dans la députation genevoise à Berne; mais il faut que les amis de M. Sigg sachent attendre que le parti radical soit d'abord servi selon son appétit.

Le parti radical, qui est un parti

de minorité lorsqu'il est abandonné à ses seules forces, émet, en effet, par la bouche du *Genevois*, la prétention de faire figure de majorité dans le groupe genevois aux Chambres. Il invite obligeamment le parti socialiste à lui prêter ses voix à cette fin; ensuite, le prêteur pourra espérer être payé de retour.

Mais les socialistes n'ont pas oublié les élections fédérales de 1902 et de 1905, où les radicaux les tinrent à l'écart du festin, les trouvant de trop peu noble compagnie pour les présenter à Berne comme leurs alliés.

Ils n'ignorent pas que, seuls, ils n'ont point de chances; mais ils savent aussi que, sans leur concours, les radicaux sont impuissants contre l'alliance démocratique-indépendante.

Sans doute ils sont prêts à renouer le pacte rompu il y a cinq ans; mais c'est à la condition que le premier profit tangible en soit pour eux. Ils réclament des arrhes.

A quoi se décideront finalement les radicaux?

Le problème a de quoi raviver les frottements intestins du parti, encore cuisants depuis les dernières élections municipales.

Notons qu'en 1902, les candidats démocrates-indépendants recueillirent de 6900 à 7300 voix; les candidats radicaux de 5000 à 5150 voix; et les candidats socialistes, de 3100 à 3300 — dont le tiers au moins de voix radicales d'extrême-gauche.

En 1905, la liste démocratique-indépendante réunit de 6050 à 6250 suffrages; la liste radicale, de 4500 à 4700; la liste socialiste, de 2000 à 2200 au 1^{er} tour, et de 1450 à 1600 au scrutin de ballottage.

L'élection des Grisons

L'élu du parti radical au Conseil d'Etat grison, M. Raschein, a recueilli 10,150 voix; le candidat conservateur, M. Dedual, en a obtenu 7,200.

La majorité en faveur du candidat radical est plus élevée qu'on ne s'y attendait. C'est l'indice d'une situation grave. Elle doit dicter des résolutions énergiques aux conservateurs catholiques, pour ne pas laisser entamer davantage leurs forces par l'action adverse, à l'égard de laquelle, peut-être, un excès de confiance a endormi leur vigilance. On peut déduire des chiffres du scrutin que beaucoup de voix conservatrices-protestantes, jadis acquises à nos amis, sont allées aux radicaux.

Le *Bund* annonce d'ores et déjà que les radicaux grisons sont en route pour une nouvelle étape dans la voie de l'exclusivisme: leur prochain objectif est d'enlever aux conservateurs le mandat qu'ils détiennent dans la députation aux Etats.

ÉTRANGER

L'empereur d'Autriche et la Bohême

L'empereur d'Autriche a quitté Prague pour Vienne à 10 heures du matin, hier lundi, après avoir adressé au statthalter de Bohême un rescrit dans lequel il fait allusion aux nombreuses manifestations de fidélité des deux nationalités, et exprime sa joie et sa satisfaction au sujet du développement et de la prospérité de la ville de Prague. Le rescrit se termine ainsi:

Je crois que le moment est enfin venu où les deux nationalités, conscientes de leur force et de leur caractère propres, peuvent se tendre la main en vue d'une entente fructueuse. Grâce à l'exercice d'un droit électoral égal pour tous et à la collaboration d'un gouvernement composé des représentants de diverses nationalités, l'œuvre pleine de promesses de l'aplanissement des divergences a commencé, sera poursuivie et réalisée. Mon plus ardent désir est de voir disparaître les divergences qui séparent encore les nationalités, afin de faciliter l'épanouissement de leurs riches dons nationaux. Ce serait un grand bonheur, pour moi qui ai ressenti les amertumes de la

lutte, de pouvoir constater les bienfaits de la paix régnant entre les différents nationalités de la monarchie.

Catastrophe minière en Belgique

Un coup d'eau s'est produit hier matin, lundi, à onze heures, aux houillères d'Agnesses, à Angleur. Dix ouvriers manquent à l'appel et seraient en danger de mort. Les détails manquent.

Le coup d'eau s'est produit à un étage de 73 mètres, dans une taille en plan incliné. 200 ouvriers qui travaillaient dans les environs ont pu être remontés par les puits d'extraction et par les puits de sauvetage. Tous les ouvriers, cependant, n'ont pas pu arriver jusqu'aux puits : 18 ont été arrêtés par des éboulements et jusqu'à présent on n'a pas pu parvenir jusqu'à eux, malgré les efforts des équipes de sauveteurs, qui se relaient d'heure en heure. A 4 h., une équipe munie d'appareils perfectionnés est arrivée. On conserve beaucoup d'espoir de retrouver les 18 hommes en vie.

Les vengances du gouvernement français

Hier lundi, le ministre des affaires étrangères de France, M. Pichon, a donné communication au conseil des ministres des résultats de l'enquête au sujet des rapports entre certains fonctionnaires de son département et Mgr Montagnini. M. Pichon a annoncé qu'il a révoqué M. Lemarchand, ministre de France dans le centre Amérique, M. Dumaine, ministre de France à Munich, a été déplacé et sera envoyé à Mexico. Les explications de M. Delavand, ministre de France à Christiania, et de M. de Greguail, secrétaire d'ambassade, ont été reconnues satisfaisantes.

Socialistes bulgares

Dimanche après midi à eu lieu, à Sofia, une assemblée organisée par les socialistes et à laquelle ont assisté de nombreux Macédoniens.

Les orateurs ont attaqué le gouvernement du prince Ferdinand qui n'a fait rien pour améliorer le sort des Macédoniens et ont déclaré en outre que le parti socialiste devait appuyer l'œuvre d'émancipation de la Macédoine. Une adresse de remerciements a été envoyée aux associations socialistes de l'Europe occidentale qui ont inscrit dans leur programme l'autonomie macédonienne.

Brésil et Colombie

Un traité pour la délimitation des frontières et pour la navigation fluviale entre le Brésil et la Colombie a été signé à Santa-Fé de Bogota, le 24 de ce mois, par le ministre des affaires étrangères de Colombie et par le ministre plénipotentiaire du Brésil. Les négociations duraient depuis 55 ans.

Allemagne et Etats-Unis

Plusieurs journaux berlinois annoncent que l'entente commerciale entre l'Allemagne et les Etats-Unis sera signée un de ces jours. Les documents nécessaires sont arrivés dimanche à Berlin.

Presse catholique

L'Osservatore cattolico de Milan et la Lega Lombarda ont fusionné.

Nouvelles diverses

L'empereur Guillaume a assisté, à 11 heures, hier matin, au défilé des troupes de la garnison de Strasbourg. — Le roi d'Angleterre, qui arrivera le 1er mai à Paris, y restera deux jours. — M. Gabriel Deville, ancien député à la Chambre française, est nommé ministre

plénipotentiaire en Abyssinie, en remplacement de M. Lagarde, mis à disposition. — M. Pichon, ministre des affaires étrangères de France, a fait approuver, hier lundi, par le conseil le choix des délégués de la France à la conférence de la paix. Sont désignés : MM. Léon Bourgeois, d'Estournelles de Constant et Louis Renault, professeur de droit.

Echos de partout

LE PETROLE ET LES CANONS RAYES

L'inventeur oublié qui le premier, est l'idée de pratiquer des cannelures à l'intérieur de l'âme des canons et des fusils, a tout simplement révolutionné la balistique. L'obligation imposée ainsi aux projectiles d'emporter les rayures de l'arme et d'en suivre le tracé hélicoïdal allait suffire pour leur imposer un mouvement de rotation axiale se soldant, en fin de compte, par un accroissement de la vitesse initiale et une tension de la trajectoire, susceptibles de rendre leur puissance infiniment plus meurtrière.

Et bien ! le même principe vient d'être appliqué, non plus dans une intention belliqueuse et dévastatrice, mais dans un intérêt économique et commercial, au transport rapide du pétrole.

Tout le monde sait que dans les régions pétrolifères, au lieu de transporter le pétrole en tonneaux ou en vrac, par chemin de fer ou par bateau, des lieux d'extraction jusqu'aux usines de raffinage ou aux ports d'embarquement (ce qui ne laisserait pas de coûter très cher), on le refoule, sans plus de façons, à l'aide d'un réseau de tuyaux souterrains analogues aux conduites de distribution d'eau. Ce système fonctionne, en général, très bien, pour peu qu'il y ait de la pente ou qu'en dispose d'une force de pression suffisante.

Cependant, avec les pétroles bruts, dont la viscosité est considérable, il y a, parfois, du tirage, le frottement du liquide contre les parois opposant une résistance invincible au refoulement.

C'est pour parer à cet inconvénient, qui ne laisse pas, le cas échéant, d'être assez grave, que deux ingénieurs californiens se sont avisés d'employer des tuyaux « rayés » — comme les canons — dit-on.

Le pétrole se comporte alors, en effet, tout comme un projectile. Sous la double action de la pression qui le contraint « à tergo » à cheminer, et des cannelures qui guident sa marche, il prend un mouvement de rotation axiale qui l'empêche de « gripper ».

Il est bon d'ajouter qu'on a pris le soin préalable de l'aérer de 10 % d'eau environ. Plus lourde que le pétrole, cette eau s'en sépare en raison de la force centrifuge développée par le mouvement de rotation : elle est projetée à la périphérie de la veine liquide, et c'est elle, par conséquent, et non plus le pétrole qui frotte contre le tuyau. Elle forme donc ainsi une sorte de lubrifiant qui réduit la résistance au minimum.

On estime que, grâce à ce « truc », on peut, sous une pression de 55 kilogrammes par centimètre carré, transporter dix fois plus de pétrole que par les moyens ordinaires.

MOT DE LA FIN

Chez un marchand de tableaux, qui expose quelques chromolithographies encadrées : — Combien ce tableau ? demande un acheteur. — C'est un chromo ! madame, ça ne vaut pas cher. — Je m'en doutais. Chromo ! Je ne connais pas ce peintre !

Confédération

Fauche-Frasne-Letschberg. — L'article de la Gazette de Lausanne sur les intrigues bernaises à Paris contre le Frasn-Vallorbe n'a pas été relevé dans les journaux du canton de Berne. Tous gardent un silence de poissons. Mais un bout de communiqué a été lancé par le canal de l'agence télégraphique, pour dire que la lettre Hirter-Gobat

citée par la Gazette est « depuis longtemps sans objet ». Si cela veut dire quelque chose, cela doit signifier que, l'objet de cette démarche épistolaire ayant été atteint, elle n'aurait plus d'objet aujourd'hui.

La Gazette déclare ne pas comprendre ce charabia.

La Revue ne veut pas admettre que la décision de construire le Letschberg ait tué le Frasn. « Cette affirmation est une bêtise. Le percement du Letschberg a seulement retardé l'exécution du projet qui nous est cher et donné un argument à ses adversaires. Il n'a découragé aucun des partisans du percement du Mont-d'Or. Cette dernière solution demeure la plus raisonnable, la plus facile à réaliser d'abord. Elle n'exclut aucune solution ultérieure, ni la rectification de la ligne de la rive saavoisienne du Léman, ni le Saint-Amour-Valleigne ou la Faucille. Elle continue à avoir l'appui et la préférence du Conseil fédéral, des Chemins de fer fédéraux et de la Compagnie française du P.-L.-M. »

C. F. F. — Le conseil d'administration des C. F. F. a pris connaissance du résultat des comptes pour 1906, qui bouclent par un excédent de recettes de 45,429,007 fr.

Le compte des profits et pertes présente un solde actif de 4,828,523 fr., mais il est déduit de cette somme les dépenses occasionnées par l'allocation de supplément de traitement au personnel, soit 2,500,000 fr.

Le solde actif disponible est ainsi de 2,328,523 fr.

Le Dr Eigenmann a annoncé une interpellation au sujet de l'exécution de la décision relative aux suppléments de traitement. Cette interpellation sera traitée dans la séance de mardi.

Cantons

ZURICH

Les notaires. — Le Grand Conseil a décidé à une forte majorité l'entrée en matière sur le projet de loi concernant le notariat. Il a été décidé que les notaires ne pourraient pas occuper la place de directeurs ou de membres du conseil d'administration ou de surveillance des sociétés anonymes. Ils ne pourront pas faire partie non plus des comités de syndicats. Le Tribunal cantonal pourra accorder des exceptions.

BALE

Démission d'un conseiller d'Etat. — Les journaux annoncent que M. Burkhardt-Fetscherin, conseiller d'Etat, songerait à quitter le gouvernement pour entrer dans le conseil de direction de la Banque hypothécaire.

SAINT-GALL

Instituteurs catholiques. — La onzième assemblée générale de l'association des instituteurs catholiques suisses a décidé de créer un fonds d'assurance maladie et décès.

VALAIS

Concession de ligne ferrée. — On nous écrit : Le Conseil d'Etat prévoie en faveur de la demande de concession d'un chemin de fer Orsières-Champex.

Neige. — Il neige à gros flocons dans toute la plaine du Rhône.

Agriculture. — Dans une réunion tenue à Brigue et à laquelle assistaient un ou deux délégués de chaque commune du Haut-Valais, il a été décidé de fonder une association agricole pour la partie allemande du canton, à l'instar de celle qui existe dans le Bas-Valais et le Centre.

NEUCHÂTEL

Les élections de dimanche. — Commentaires de la Suisse libérale : En résumé, on peut dire que la journée

d'hier dénote dans son ensemble une orientation générale du corps électoral vers la gauche. Nous ne verrons plus siéger à droite que 27 libéraux et 1 indépendant au lieu de 28 et 2. Le parti radical ne fait que maintenir sa situation en profitant pour sa part de deux des quatre nouveaux sièges de l'autorité législative. Mais c'est le parti socialiste qui fait le gain en plus net de 4 députés, grâce aux succès qu'il a obtenus à La Chaux-de-Fonds et à Fleurier.

GENÈVE

Fédération catholique genevoise. — L'assemblée du conseil cantonal s'est tenue dimanche, sous la présidence de M. Dussellier, vice-secrétaire du Grand Conseil. Vingt-quatre sociétés étaient représentées. Les sociétés paroissiales de Versoix, Vernier et Vevey ont été admises dans la Fédération.

Le président a lu le rapport sur la marche générale pendant l'année 1906. Il fait ressortir notamment l'importance des services rendus par le secrétariat ouvrier.

Le nouveau comité est composé de MM. Dussellier, abbé Carry, Grandgeorges, Dethrens, Lambert, Mégevaud et Moyat.

L'assemblée générale de la Fédération aura lieu à Vernier le 29 septembre.

Concert. — On lit dans le Courrier de Genève :

« C'est devant une salle absolument comble que la chorale de Notre-Dame a donné son premier concert, dimanche soir, au Casino de Saint-Pierre. L'Orage, de Vogt, a suscité des applaudissements unanimes. »

Il convient de féliciter tous ceux qui ont contribué au succès de ce concert. L'essai de dimanche soir est des plus encourageants, et tout le monde espère que la chorale de Notre-Dame se fera entendre désormais chaque saison, comme ses émules de Saint-Antoine et de Saint-François. Nous devons une mention toute spéciale à M. Pabbé Bovet. Il a fait preuve d'une maestria étonnante, soit comme directeur, soit comme compositeur, et c'est à lui que revient la majeure partie du succès. »

Championnat de dactylographie. — Dimanche, à eu lieu dans la salle de la Source, à Genève, le premier championnat suisse d'endurance dactylographique : deux heures de dictée à la machine.

Parmi les membres du jury figuraient de nombreux spécialistes, entre autres M. Bonahy, professeur, à Fribourg. Trente-deux concurrents et concurrentes se sont présentés, dont aucun n'a abandonné l'épreuve.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Crime. — Une jeune fille de Pau, arrivée depuis une année à Paris et travaillant chez une modiste, avait disparu dernièrement. On retrouva son cadavre dans la Seine, à Saint-Cloud, près de Paris, et terriblement mutilé. Les deux pieds étaient enlevés. On crut qu'elle s'était jetée à l'eau, puis qu'elle avait été saisie par l'hélice d'un bateau et déchaînée. C'était l'opinion de la justice. Mais les conclusions d'un médecin légiste établissent qu'elle a été assassinée et qu'on lui a scié les membres.

Naufrage d'un vapeur allemand. — Le vapeur allemand Fria, de Hambourg, a fait naufrage à la Hague (côte française, près de Cherbourg), dans la nuit de dimanche à lundi. Il jaugeait 2562 tonneaux et avait à bord 19 hommes d'équipage sous les ordres du capitaine Gustav.

Il venait de Huelva (Espagne) avec un chargement de minerais pour Rouen lorsqu'il a touché sur un plateau rocheux, à la pointe du Porchet ; il a fait eau aussitôt et sombré presque immédiatement. Le sémaphore de la Hague, qui l'avait aperçu, a fait appel au canot de sauvetage le Gourg. Tout

l'équipage a été sauvé par le moyen de canots du bord et a été ramené à la côte avec le canot de sauvetage. Le navire est considéré comme perdu. Il a coulé par douze mètres de fond.

Drame du travail. — Aux Acéries de Homécourt (Meurthe-et-Moselle, France), une masse de plusieurs milliers de kilos d'acier en fusion s'est accidentellement renversée sur des ouvriers.

Deux furent tués ; trois furent grièvement brûlés ; plusieurs le sont moins sérieusement.

Accident du travail. — Vendredi, dans la nuit, à la gare de Luino, un ouvrier du service de manœuvre a eu une main écrasée entre deux wagons.

SUISSE

Les assassins de Burel. — George et Marco sont bien contents. Les jurés qui venaient de les déclarer dignes de l'échafaud ont sollicité leur grâce ! Les deux assassins veulent bien pardonner à la société et ne se pourvoiraient pas en cassation.

Une abandonnée. — A Berne, une fille, simple d'esprit, abandonnée par son séducteur, a assommé son enfant à coups de hache et a ensuite tenté de se noyer.

Étonné dans un tuyau. — Un épouvantable accident est arrivé à Langnau (Berne). Un citoyen de ce village, du nom de Huber, propriétaire d'un atelier de mécanique, faisait marcher ses moteurs au moyen de l'eau de l'Ilis, petite rivière qui coule à Langnau. Un tuyau en ciment servait à l'évacuation de l'eau, après son emploi.

Ce tuyau étant obstrué, le mécanicien se mit en devoir de le déboucher. A cet effet, il s'introduisit dans la conduite, dont le diamètre pouvait aisément laisser passer le corps d'un homme. Arrivé à une quarantaine de mètres, il découvrit des planches et autres débris qui empêchaient l'eau de s'échapper. Les ayant enlevés, Huber allait se retourner pour sortir, lorsque l'eau, libre de tout obstacle, arriva sur lui, le plantant en deux et bouchant de son corps l'ouverture du tuyau. Le malheureux mécanicien mourut ainsi, étouffé.

Pour le dégager, il fallut mettre au jour la conduite et la briser à coups de marteau.

Noyé mystérieux. — L'identité du noyé du port de Treytel (Neuchâtel), a été établie samedi matin. C'est un jeune Vaudois, de Provence, domestique depuis six ou sept semaines dans un domaine des environs de Bevaix.

Incendie. — Un incendie violent, qui a pris des développements rapides, a éclaté, lundi, à sept heures et demie du soir, dans les magasins de chapellerie Schira et Isler, rue du Rhône, 40, à Genève, au-dessus du magasin de fourrures Roeder.

Les flammes, trouvant un aliment des plus faciles, se sont en quelques minutes propagées dans tout l'immeuble.

Une foule énorme stationnait autour du bâtiment en feu. Impatiente, elle a coupé les cordes tendues par la gendarmerie et même les courses de luyaux. On dut pour l'écarter l'asperger avec des hydrants.

A 9 h., l'incendie était maîtrisé. Les dommages causés par le feu sont considérables. Le commerce de fourrures Roeder était assuré pour 500,000 fr., la chapellerie, pour 200,000 fr., et l'immeuble pour 200,000 fr., soit un total d'environ un million de francs.

Entreprise de mendicité. — On a arrêté à Genève un couple qui vivait du produit d'une entreprise de mendicité dans laquelle se trouvaient enrôlés une bande d'enfants.

Ce monde venait d'Allemagne.

La neige. — La station centrale météorologique suisse signale des chutes de neige extraordinaires dans tout le nord-est de la Suisse, surtout dans les cantons de Saint-Gall et Appenzel, où la couche de neige atteint jusqu'à trente centimètres et la température deux degrés au dessous de zéro.

FRIBOURG

Université. — Un office de Requiem pour M. le Professeur Henri Cullmann sera célébré samedi prochain, 4 mai, à 9 heures du matin, dans l'église des R.R. P.P. Cordeliers.

Militaire. — Ensuite des prescriptions de 1907 sur la mobilisation, le Conseil fédéral a nommé le lieutenant-colonel Romain Weck, commandant de la place de Fribourg, et le major G. Heller, suppléant du commandant de place.

Juste récompense. — Le conseil communal de Bulle a remis samedi soir un tableau d'honneur et 100 fr. en or offerts dans un écriin, à M. François Genilloud, qui prend sa retraite de sergent de ville, après 40 ans de loyaux services.

Diphthérie. — Plusieurs cas de diphthérie ont été constatés chez des enfants de la commune de Dombidier. Une dizaine d'écoliers ont été inoculés au serum. Grâce aux mesures prises, tout danger de propagation de l'épidémie paraît aujourd'hui écarté.

SOCIÉTÉS

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir mardi, à 8 h., au local, Hôtel de Saint-Maurice, répétition générale.

Société de chant « La Mutuelle ». — Répétition, le 30 avril, à 8 1/2 h. du soir, au Saugvage.

COUR D'ASSISES

L'affaire Angéloz

Comme nous l'avons annoncé, c'est hier lundi qu'aura lieu, devant la Cour d'assises du 2^{ème} ressort, les débats concernant Alphonse Angéloz, prévenu de quadruple incendie criminel.

L'accusé

Alphonse Angéloz, né à Corminbois en 1881, jardinier, est introduit. C'est un homme de taille moyenne et à l'extérieur assez agréable. Tout en lui produit une impression favorable, si ce n'est ses yeux, mauvais et sournois. Il n'est pas intimidé le moins du monde et regarde toutes les personnes qui sont dans la salle — les membres de la Cour, le procureur général et les jurés aussi bien que les simples spectateurs — avec une effronterie révoltante. On sent déjà en lui le criminel enduré, habitué à l'appareil de la justice. Il reste aboulé, incapable ; même pendant la lecture de l'acte d'accusation, on ne saurait remarquer en lui la moindre agitation.

Appelé à répondre aux griefs qui lui sont imputés dans l'acte d'accusation, il parle avec un grand sang-froid et un cynisme étonnant. Voici comme il essaye de se disculper : « Il était manœuvre à la Papeterie de Marly depuis le mois de juillet 1906. Auparavant, il a fait son apprentissage de jardinier, puis il est parti pour l'étranger afin de se perfectionner. Il déclare avoir été en Allemagne, mais refuse catégoriquement de préciser les villes où il a travaillé. Il a été employé pendant quelque temps chez MM. Herzig et Blanc-Dupont, horticulteurs à Fribourg. Lors de l'incendie à la grange de la papeterie de Marly, le dimanche 4 novembre 1906, il est bien, comme le dit l'acte d'accusation, arrivé un peu en retard à son travail, soit vers 6 1/2 h. du soir. Il reconnaît avoir été à l'auberge pour chercher du schnaps mais il nie être sorti avant que les machines aient été complètement remises en état. Il conteste avoir regardé souvent du

LES ESPÉRANCES

PAR Mathilde ALANIC

— Les miennes sont encore fraîches ! déclara le vieux relâché avec feu. Je suis plus jeune que toi, à présent.

Ouvrant la lucarne, il étendit le bras vers l'horizon :

— Est-il possible, mes enfants, de ne pas trouver la vie aimable, quand le bon Dieu nous donne, pour rien, des forces comme celle-là, et qui valent tout les jours ! Un coucher de soleil sans éclat, mais superbe de calme, s'offrit aux yeux des jeunes gens s'approchant tous deux. La lune montait, blanche et transparente, dans le ciel d'un azur assoupi. La perspective s'enfuyait, profonde, baignée d'un fluide d'argent. D'une cheminée voisine, au premier plan, une fumée montait, tombait en spirale bleue.

— Irène regardait, triste dans sa contemplation même, la pensée active sous son front serré, ses prunelles voilées d'une ombre. — Elle souffrait ! pensa Gardays, qui observait plus la petite figure proche que le paysage. Elle étouffait, évidemment, dans ce milieu étriqué par la routine, enlaidi dans l'inertie. Et c'est pour échapper à ce malaise qu'elle vient ici, près de ce vieillard charmant, qui lui a enseigné la joie du travail.

— Pour le réveil de mes pupilles !... Ah ! les bons maîtres de philosophie que les moineaux !... Il faut faire comme eux : avoir des ailes pour planer, un bec pour se défendre, gagner bravement sa pitance, et chanter !

— Pour le réveil de mes pupilles !... Ah ! les bons maîtres de philosophie que les moineaux !... Il faut faire comme eux : avoir des ailes pour planer, un bec pour se défendre, gagner bravement sa pitance, et chanter !

— Pour le réveil de mes pupilles !... Ah ! les bons maîtres de philosophie que les moineaux !... Il faut faire comme eux : avoir des ailes pour planer, un bec pour se défendre, gagner bravement sa pitance, et chanter !

— Pour le réveil de mes pupilles !... Ah ! les bons maîtres de philosophie que les moineaux !... Il faut faire comme eux : avoir des ailes pour planer, un bec pour se défendre, gagner bravement sa pitance, et chanter !

— Pour le réveil de mes pupilles !... Ah ! les bons maîtres de philosophie que les moineaux !... Il faut faire comme eux : avoir des ailes pour planer, un bec pour se défendre, gagner bravement sa pitance, et chanter !

— Pour le réveil de mes pupilles !... Ah ! les bons maîtres de philosophie que les moineaux !... Il faut faire comme eux : avoir des ailes pour planer, un bec pour se défendre, gagner bravement sa pitance, et chanter !

instant de liberté. M^{lle} Gentin, seule, parvenait encore à distraire la vieille femme et à lui arracher un sourire. Mais qui donc était refusé de sourire à cette excellente créature, toute d'obligeance et de bonté ?

Ces idées soucieuses en amenaient d'autres, plus poignantes encore pour le cœur maternel de M^{lle} Berthillier. Elle pensait à ses filles, si bonnes, si intelligentes, exposées toutes deux dans des genres différents et dont le sort restait incertain. Les jeunes gens d'aujourd'hui étaient donc aveugles et sourds, ou porteurs des coups de pierre sous leurs frimés ? Et, au souvenir d'un garçon trop timide et d'un père trop prudent, le sang lui bouillait dans les veines. Elle s'agitait sur sa chaise et soupirait de plus belle, dans l'impuissance de la fureur.

La porte s'ouvrit au plus grand d'une poussée. — Maman ! cria Irène, bondissant dans la chambre, le visage irradiant de bonheur. Maman ! Si tu savais ce qui m'arrive !

— Qu'y a-t-il ? Tu parais hors de toi ! — Mais, avant toute réponse, elle regarda deux baisers fougus. — Oh ! maman, c'est si inespéré !... Une si grande chance ! Pour essayer mes forces, j'ai envoyé ma reliure de l'Odyssey à concours de la *Féminine-Revue*. Personne ne l'avait, sauf le père Castagne. Et, tout à l'heure, il a reçu une lettre !... Oh ! maman... On demande mon portrait pour le reproduire... J'ai le second prix !... Mais embrasse-moi donc, et dis-moi que tu es contente !

— Maman ! cria Irène, bondissant dans la chambre, le visage irradiant de bonheur. Maman ! Si tu savais ce qui m'arrive !

— Maman ! cria Irène, bondissant dans la chambre, le visage irradiant de bonheur. Maman ! Si tu savais ce qui m'arrive !

— Maman ! cria Irène, bondissant dans la chambre, le visage irradiant de bonheur. Maman ! Si tu savais ce qui m'arrive !

— Maman ! cria Irène, bondissant dans la chambre, le visage irradiant de bonheur. Maman ! Si tu savais ce qui m'arrive !

— Maman ! cria Irène, bondissant dans la chambre, le visage irradiant de bonheur. Maman ! Si tu savais ce qui m'arrive !

— Maman ! cria Irène, bondissant dans la chambre, le visage irradiant de bonheur. Maman ! Si tu savais ce qui m'arrive !

— Maman ! cria Irène, bondissant dans la chambre, le visage irradiant de bonheur. Maman ! Si tu savais ce qui m'arrive !

— Maman ! cria Irène, bondissant dans la chambre, le visage irradiant de bonheur. Maman ! Si tu savais ce qui m'arrive !

francs ! répliqua la jeune fille avec décision. — Ah ! fit M^{lle} Berthillier, un peu choquée. — Une seconde, elle médita. Puis, lissant du bout des doigts l'épaisse chevelure au rutilant d'or sombre, elle suggéra à demi-voix, la bouche arquée d'un sourire fin :

— Tu ne sais pas, petite, ce qui serait d'un effet excellent... et spécialement sur M^{lle} Boudouin-Servaise ?

— Irène fronça les sourcils, prévoyant quelque combinaison intéressée ou vaniteuse. Sa mère ivresse se dissipait déjà. M^{lle} Berthillier, n'obtenant pas de réponse, poursuivait, persuasive :

— Tu ne devines pas ? Eh bien ! Si tu faisais une belle offrande aux pauvres de M^{lle} Audillot, on s'étonnerait moins que tu aies choisi l'argent... Ce serait gentil... M^{lle} Audillot l'en aurait beaucoup de gratitude.

— Et surtout le répéterait partout ! pensa Irène, un pli d'amertume au coin des lèvres.

— Elle détournait les yeux, craignant qu'ils ne trahissent trop excessivement sa pensée. Les choses familières à son regard, la perspective élégante du salon, par l'entre-bâillement des portes, lui rappelaient, en une seconde, les difficultés de leur vie domestique. — Pourquoi ne pas garder l'argent ? murmura-t-elle... Nous en avons besoin, nous aussi... Tout comme les pauvres, fallait-elle ajouter... Mais elle retint ces derniers mots, pour ne pas irriter sa mère, déjà froissée, prête à bouder. Se jetant sur une diverson, la petite cadette saisit la pièce de

dentelles, et, plaçant le talon ouvert devant le jour, admira : — Quel joli dessin ! quelle finesse d'exécution !... Ne jurerait-on pas du chantilly véritable ! Comme on soigne l'imitation, aujourd'hui !

M^{lle} Berthillier lui enleva le carton des mains, dans un geste impatient qui surprit la jeune fille : — Oui, oui, c'est assez bien imité... murmura-t-elle. Laisse, ma petite, j'en suis en retard... Je me suis décidée qu'au dernier moment pour cette garniture... Alors...

La jolie aînée rentrait, suivie de la petite bonne qui servait de porte-respect aux demoiselles Berthillier, dans leurs sorties. La joie de la grande nouvelle se raviva avec la grande surprise. Émerveillement et les effusions d'Angèle.

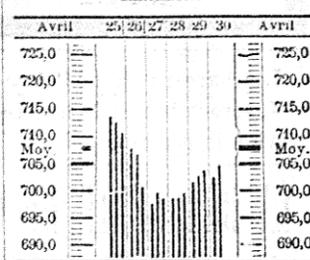
— Oh ! ma chérie, que je suis heureuse ! Tu travailles avec tant de cœur !... Et si tu justes qu'on te récompense !... répétait la bonne et gracieuse fille, en embrassant sa cadotte avec enthousiasme. Mais, petite traîtresse, tu t'es cachée de moi... Je ne suis plus ta confidente !

— Non ! non ! c'est le père Castagne qui l'emporte sur nous tous ! fit M^{lle} Berthillier, pleine de rancune. Il me le payera... Je lui servirai des champignons vénéneux, la première fois qu'il dinera à table. Elles ritent toutes trois, de ce bon rire sans cause, ce rire où tout s'oublie et qui détonne l'âme. Cependant, au milieu de ces folies, Angèle déballait son répertoire, des paquets enveloppés de papier de soie, rendait compte de ses emplettes et de ses démarches... Une contrainte... Pas plus que la veille, elle n'avait pu voir Paul, retenu près de M^{lle} Boudouin...

laquelle la société cantonale se charge d'intervenir comme médiatrice en cas de conflit entre un pasteur et sa paroisse, ou d'aider le pasteur à trouver un nouvel emploi.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technique de Fribourg. Altitude 642m. Logitude Est Paris 49° 48' 16". Latitude Nord 46° 47' 33". Du 30 avril 1907. BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C. AVRIl 25 26 27 28 29 30 AVRIl

Table with 2 rows of temperature data for 8h.m., 1h.s., and 8h.s. across days 25-30.

HUMIDITÉ. 8 h. m. 90 90 90 90 100 8 h. m. 1 h. s. 75 83 83 75 75 1 h. s. 8 h. s. 51 67 90 75 75 1 8 h. s.

Température maximum dans les 24 heures 7°

Température minimum dans les 24 heures 1°

Eau tombée dans les 24 heures 7 mm.

Vent Direction Force Etat du ciel

Température à 8 h. du matin, le 30 avril: Paris 3° Vienne 3° Rome 11° Hambourg 1° Pétersbourg 2° Stockholm 3°

Extrait des observations du Bureau central de Zurich: Conditions atmosphériques en Suisse, c matin, 30 avril, à 7 h.

Table with 2 rows of atmospheric conditions for Geneva, Lausanne, Montreux, Neuchâtel, and Berne.

Neige à Sierre, La Chaux-de-Fonds, Interlaken, Pluie à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Zurich, Couvert à Fribourg, Beau temps à Goshenen, Lugano, Coire, Davos, St-Moritz.

TEMPS PROBABLE dans la Suisse occidentale, Zurich, 30, midi.

Ciel variable. Température fraîche. Quelques pluies locales.

Calendrier

MERCREDI 1er MAI. SS. Philippe et Jacques le Mineur, apôtres.

Le premier fut crucifié en Scythie; le second fut précipité du haut du temple de Jérusalem (63 et 54).

Ouverture du mois de Marie. « Celui qui honore sa mère ressemble à un homme qui amasse des trésors. » (Sap.)

D. PLANCHEREL, gérant.

Les familles Weber et Lang, à Fribourg, font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin,

Monsieur Jean WEBER, conducteur de travaux, décédé le 28 avril, dans sa 42e année, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu mercredi matin, 1er mai, à 8 heures, en l'église du Collège. Domicile mortuaire: Rue Marcello, N° 21.

R. I. P.

Futon des fabriques de Soieries Adol Grieder & Co, Zurich. Soieries en tous genres, dernières nouveautés. Envoi franco. Echantillons par retour du courrier. Catalogues de Blouses et Robes brodées. 46

Ceux qui souffrent d'insomnie doivent en premier lieu éviter toutes les boissons excitantes, donc aussi le café qui active les fonctions du cœur et qui excite le système nerveux et celui des vaisseaux sanguins. La science a depuis longtemps constaté ces faits.

Celui qui doit renoncer au café à cause de l'insomnie, n'est cependant pas obligé de se priver d'une jouissance à laquelle il tient, car le Café de lait de Kirschner lui procure un succédané avantageux à tous égards. Tout d'abord il ne nous prive pas du sommeil. Son arôme agréable, semblable à celui du café, son goût doucement aromatique et son action bienfaisante le mettent au premier rang des aliments recommandables.

A Genève et à Lausanne. L'emploi des tablettes Wobert est de grande qualité. Elles ont été soigneusement garanties depuis 60 ans contre le rhume, maux de gorge, échauffements, catarrhes, etc. A tout prix, évitez, surtout, le café. Ce café porte le nom de Kirschner: Pharmacie d'Or, à Bâle, 1 fr. dans toutes les pharmacies. 4491

Cettigne (Monténégro), 30 avril. Le nouveau cabinet monténégrin Tomanowitch, après avoir fait détruire l'imprimerie du journal Narodna Misao, organe du parti des nationalistes radicaux, a également fait occuper par un bataillon renforcé et ensuite détruire les deux imprimeries de ce parti qui sont établies à Otgoritzva. Le personnel de l'imprimerie s'étant défendu, il s'ensuivit une bagarre au cours de laquelle plusieurs personnes restèrent sur le carreau, tuées ou blessées. Ces faits ont eu un grand retentissement dans tout le Monténégro. Les 3 grandes tribus des Wassojewici, des Bjelopawici et des Kutchi se sont révoltés. Les Wassojewici et les Kutchi se réunirent en armes à Andryevica et décidèrent de marcher sur Cettigne. Le prince Nicolas a l'intention de proclamer l'état de siège. La bourgeoisie demande la démission du cabinet Tomanowitch, démission que ce cabinet a déjà offerte mais que le prince ne veut pas accepter. La situation est très critique.

Cettigne, 30 avril. Un incendie a éclaté hier dans le port d'Antivari. Le feu a commencé dans une petite maison dans laquelle étaient déposés 15 quintaux de poudre et de dynamite. L'explosion de ces matières tua une femme et blessa grièvement 27 personnes et plus légèrement 4.

La Havane, 30 avril. 8000 ouvriers des fabriques de cigares indépendantes se sont joints aux 12,000 ouvriers grévistes des fabriques appartenant au trust, de telle sorte que toute l'industrie des cigares est complètement paralysée.

Rome, 30 avril. Le gouvernement ayant défendu une démonstration publique pour le 1er mai, l'Avanti publie un violent article contre M. Giolitti et invite les ouvriers à assister au meeting qui sera présidé par M. Maxime Gorki, malgré la défense, au jardin britannique.

Milan, 30 avril. Sur la place d'armes de Piacenza, un sous-officier rompit brusquement les rangs du 43me régiment d'infanterie, s'approcha d'un groupe d'officiers et tua le major Pestatori d'un coup de feu. Le meurtrier se constitua ensuite prisonnier.

Messine, 30 avril. L'éruption du Stromboli continue. Le service de la télégraphie optique marche avec difficulté. Les vignobles environnant le volcan sont détruits. De plus grands détails manquent. Les fonctionnaires de la police et les ingénieurs sont partis pour Stromboli à bord d'un torpilleur, pour porter des secours et prendre des mesures opportunes. Le Stromboli est actuellement couvert par la fumée avec un panache gigantesque. Depuis quelque temps déjà, les villages de la Calabre avaient été alarmés par une chaleur excessive.

Berlin, 30 avril. Un caissier de la Banque de l'Industrie et du Commerce a disparu avec 36,000 marks qu'il avait pris, samedi soir, à sa sortie des bureaux, dans la caisse des dépôts. La comptabilité était parfaitement tenue. On ignore quel a pu être le mobile de ce vol.

Salzbourg, 30 avril. Une grande quantité d'eau a fait irruption dans le tunnel du Tauern. Les travaux ont dû être en partie suspendus. On croit que cette eau provient d'un lac de montagne.

Paris, 30 avril. Le roi des Belges a rendu visite au président de la République, ainsi qu'au ministre des affaires étrangères.

Bellinzone, 30 avril. Le procureur général de la Confédération est arrivé dans le Tessin pour faire une enquête au sujet de la récente violation de la frontière par des douaniers.

Berne, 30 avril. Le Conseil fédéral a désigné comme représentants de la Suisse à la deuxième conférence de la paix, convoquée pour le 15 juin à La Haye, MM. Gaston Carlin, D' en droit, ministre de la Suisse auprès de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas; Eugène Borel, D' en droit, colonel d'état-major; professeur à Genève, et Max Huber, D' en droit, professeur de droit international à l'Université de Zurich.

Berne, 30 avril. La société des pasteurs évangéliques-réformés du canton de Berne a repoussé la proposition de protéger les membres contre leur non-réélection par les assemblées paroissiales au moyen du boycottage. Cette disposition a été remplacée par une proposition suivant

Les conclusions du ministère public. M. Philippona, procureur général, prend acte du verdict du jury. En vertu des art. 205, 206 N° 1, 208, 10 et 70 du code pénal, il conclut à ce que l'accusé soit condamné à la réclusion à perpétuité ainsi qu'à tous les frais. M. le Procureur fait remarquer qu'il ne tient pas compte, dans ses conclusions, de la mort du peintre Chollet. D'après notre code pénal, la mort de M. Chollet entraînerait pour l'accusé la peine capitale, si celui-ci avait dû prévoir que cette mort serait la conséquence de son acte. M. Philippona estime que, dans le cas particulier, l'accusé n'a pas pu prévoir ce qui est arrivé.

La sentence de la Cour. En application des art. 205, 206 N° 1, 208, 10 et 70 du code pénal, la Cour condamne Alphonse Angeloz à la réclusion à perpétuité et à tous les frais.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES. 29 avril. — Schaller, Simone, fille de Louis, forgeron, de Wunnewyl, et de Léontine, née Hess, rue des Epouses, 134.

DÉCÈS. 27 avril. — Bardy, née Conus, Félicite, épouse d'Auguste, de Fribourg, 67 ans, rue Saint-Pierre, 16. 28 avril. — Heimo, Rosa, fille de Jean, et d'Augustine, née Battig, de Fribourg, ménagère, 23 ans, Place l'Étât Saint-Jean, 68. Weber, Jean, fils de feu Clément, et de feu Madeleine, née Boller, conducteur de travaux, 42 ans, rue Marcello, 24.

DERNIER COURRIER

Saint-Siège. Dimanche matin à eu lieu dans la salle du trône, au Vatican, en présence du Pape, la lecture du décret de canonisation du bienheureux Joseph Oriol, prêtre du diocèse de Barcelone.

Espagne. Le journal Pueblo Vasco affirme que le Pape a écrit à Mgr Rinaldini, nonce à Madrid, le priant de témoigner au cardinal Casanas et aux catholiques de Catalogne sa satisfaction pour la victoire des catholiques aux élections. Mais le Pape prie les catholiques de ne pas persévérer dans le pacte conclu en Catalogne avec les républicains modérés et les engage vivement à rompre la solidarité qui leur a pourtant assuré un si gros succès.

Turquie. L'archéologie vient de faire une grande perte par suite de l'éroulement des ruines du fameux palais des Seldjoudides, à Konia (Iconium). Ce désastre est dû aux inondations et aux pluies qui ont causé de si grands ravages en Asie-Mineure ces jours derniers. Le palais de la célèbre dynastie turcomane avait été construit vers 1250.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Catastrophe minière en Belgique (Voir Etranger)

Liège, 30 avril. A mesure que les travaux de sauvetage avancent, on perd l'espoir de retrouver vivants les hommes qui n'ont pas pu s'échapper de la mine. A 6 1/2 h., la direction annonce que 9 cadavres ont été retrouvés et qu'ils seraient remontés dans le courant de la nuit et rendus à leurs familles de grand matin. Cette mesure a été prise pour épargner une trop forte émotion à la foule massée aux abords du charbonnage et dont les nerfs ont déjà été vivement ébranlés par les scènes de grande désolation qui se sont produites pendant toute la nuit. Les cadavres étaient dans un état épouvantable.

Saint-Petersbourg, 30 avril. De violents incidents se sont produits au cours de la séance à huis-clos de la Douma. Un député socialiste démocrate, M. Zarausow, ayant déclaré que l'armée serait toujours battue sous un régime autocratique et bureaucratique semblable au régime actuel, tous les ministres présents quittèrent la salle. Après leur départ, la discussion devint si violente entre la droite et la gauche, et les débats prirent une tournure si tumultueuse que M. Golowine fut obligé d'ajourner la séance à demain.

Tanger, 30 avril. Un partisan d'Erraissouli, Dular Aïscha, a pillé un village qui était placé sous le protectorat français. Le consul français a reçu l'ordre de s'occuper du cas.

La femme d'El Menebbi a été remise en liberté, ce qui est considéré comme un grand succès pour la légation d'Angleterre.

Philippona, procureur général, prend la parole pour l'accusation avec toute l'éloquence et la clarté qu'on lui connaît. Voici, à grands traits, la trame de ce brillant réquisitoire: Angeloz vient de dire au gendarme qui l'accompagnait: « Je ne serai pas condamné à une peine aussi grande qu'Anderset, car lui avait à sa charge la destruction de cinq bâtiments, tandis que moi, je n'en ai que trois. » (Anderset est l'incendiaire récemment condamné à Morat à la réclusion à perpétuité). Tout en faisant remarquer à Angeloz qu'il est accusé, non de trois, mais de quatre incendies, M. Philippona reconnaît qu'il y a une grande analogie entre les deux affaires Anderset et Angeloz.

Angeloz a mis en œuvre, pour se disculper, les moyens employés par les grands criminels. La ruse et l'effronterie avec lesquelles il ment le rendent encore plus odieux; c'est, du reste, principalement à cause de ce travers qu'il a été renvoyé par sa prétendue fiancée.

Pourquoi Angeloz, excellent jardinier, a-t-il voulu être reçu comme manœuvre à la papeterie de Marly? C'est qu'il méditait déjà son œuvre de destruction et de rapine.

Jamais Angeloz n'a voulu préciser les endroits d'Allemagne, de France et de la Riviera où il a travaillé, parce qu'il craignait qu'on ne se renseignât sur ses antécédents. M. le procureur sait cependant qu'Angeloz a été expulsé d'Italie et renvoyé à sa commune de Corninobouf; il a malheureusement appris la chose trop tard pour se renseigner plus amplement. A Courtelary, un compagnon lui prête 8 fr. qu'il prend dans une malle sans se méfier d'Angeloz qui, profitant de cette circonstance, lui enlève bientôt après une somme de 50 fr. C'est pour cela qu'Angeloz a été condamné à 4 mois de réclusion par le tribunal de Courtelary. A Yverdon, il a un compagnon de chambre à qui il vole toute une garde-robe, entre autres la fameuse pelérite qu'il portait pendant son œuvre de destruction et de ruine. Le tribunal d'Yverdon le condamne pour ce fait à 100 jours de prison.

M. Philippona passe ensuite en revue tous les faits déjà relatés dans l'acte d'accusation et dans les dépositions des témoins et en prouve l'authenticité d'une façon évidente. On reprochera peut-être à l'accusation de n'avoir pas de preuves absolues, mais on a suffisamment démontré que l'accusé entasse mensonges sur mensonges tandis que les témoins produisent une impression de grande sincérité. Du reste, en matière d'incendie, il est rare qu'on ait des preuves directes; on n'a généralement que des preuves indirectes. Les crimes dus à la malveillance deviennent de plus en plus nombreux dans notre canton, et les hommes comme Angeloz sont les plus redoutables de tous. Ils ne mettent pas seulement en danger une maison; souvent ce sont des villages entiers qui sont menacés et même des vies d'hommes. C'est du reste ce qui est arrivé lors de l'incendie de la Croix-Blanche, où le peintre Chollet perdit la vie.

Il n'y a donc aucune circonstance atténuante en faveur de l'accusé; au contraire, il y a plutôt des circonstances aggravantes.

La défense

Après une accusation aussi documentée, le rôle de la défense devenait bien ingrat. Toutefois, M. Derron ne s'est pas laissé intimider par les difficultés et il s'est acquitté de sa tâche aussi bien que possible. Tout homme est présumé innocent, dit-il, jusqu'à preuve absolue du contraire. Personne n'a vu Angeloz mettre le feu. Il y aura toujours un certain doute tant que l'accusation ne pourra pas prouver que les témoins ont dit la vérité. Le moyen de preuve par témoins est fort contesté de nos jours; à l'appui de sa thèse, M. Derron cite des expériences faites à ce sujet dans certaines universités. Aueun des témoins n'a vu Angeloz au moment précis où il mettait le feu. Angeloz est fils de buveur et buveur lui-même; il ne commettrait jamais de tels actes en étant de sang-froid.

Le verdict

Après que M. Deschenaux eut résumé les débats avec une clarté et une impartialité parfaites, le jury se retire pour délibérer. Il revient après un quart d'heure et rend le verdict suivant:

A l'unanimité, le jury reconnaît Alphonse Angeloz coupable: 1° d'avoir volontairement, le 4 novembre, vers 8 h. du soir, mis le feu à la ferme appartenant à la Société des papeteries à Marly; 2° d'avoir volontairement, le 26 novembre, vers 1 h. du matin, mis le feu à la maison de M. Etienne Jekelmann, au Kirschi, près Dirlaret; 3° d'avoir volontairement, le 26 novembre, vers 7 h. du soir, mis le feu à l'Hôtel de la Croix-Blanche, à Marly.

Par 9 voix contre 3, le jury reconnaît Alphonse Angeloz coupable d'avoir volontairement, le 26 novembre, vers 2 h. du matin, mis le feu à la remise-annexe de M. Jean Schwartz, syndic, à Chevilles.

Par 9 voix contre 3 également, le jury refuse à Alphonse Angeloz, le bénéfice des circonstances atténuantes.

par serment tout ce qu'il a déposé pendant l'instruction. Lorsqu'il a su que l'hôtel brûlait, il a tout de suite soupçonné Angeloz. M. Pierre Kastler se trouvait à l'auberge lors de l'incendie. Angeloz est sorti en effet, tandis que Léon Sauterel entraînait presque au même moment. S'il n'était entré, Angeloz invitait Léon Sauterel à boire avec lui et à aller prendre une fondue au Cerele.

Mme Bergeret ne se souvient pas d'avoir dit qu'elle s'attendait à l'incendie de la papeterie. Pendant l'incendie, elle a chargé Angeloz du sauvetage de meubles de valeur.

M. Bergeret dit qu'après déduction faite de la somme reçue de l'assurance, il reste encore une perte de 5 à 6000 fr. Lors de son arrivée sur les lieux, il n'a pas pu constater où le feu avait pris. Il a supposé tout de suite que l'incendie était dû à la malveillance; on ne pouvait pas y voir une autre cause. Dès le premier soir, il a soupçonné Angeloz. Celui-ci s'enivrait souvent. M. Bergeret a été un peu surpris de voir Angeloz venir lui demander du travail comme manœuvre, alors qu'il possédait un bon métier.

M. Hilaire Aebischer, compagnon de chambre d'Angeloz, déclare que celui-ci lui a déclaré avoir vu le premier le feu, lors de l'incendie de la papeterie.

M. Emile Baur est le commissionnaire qui est entré à l'auberge, le soir de l'incendie à la papeterie, pour chercher du « schnaps » pour Angeloz. Celui-ci avait déclaré ne pas oser entrer parce qu'il était en habits de travail.

M. Arnold, comptable à la papeterie, soupait à l'hôtel lors de l'incendie du 26 novembre. Par la fenêtre, il a vu Angeloz au « vendage » pendant l'incendie. Angeloz a voulu lui passer une bouteille qu'il a refusée. Angeloz a évité de sortir en passant près de lui, quoique ce fut pourtant le plus court chemin.

M. Gremion, boucher à Marly, a entendu quelques personnes dire qu'Angeloz aurait profité des menaces. Le soir de l'incendie de l'hôtel, il a vu Angeloz passer avec un paquet et des bouteilles sous le bras et se diriger vers son domicile.

M. Bise, instituteur, a eu pendant 5 ou 6 ans Angeloz dans sa classe; il n'a jamais connu d'actes graves qui puissent donner lieu à des plaintes.

M. Zbinden, père de la prétendue fiancée d'Angeloz, déclare que celui-ci faisait la cour à sa fille mais il n'a jamais entendu parler de mariage. Par contre, il a entendu sa fille dire qu'Angeloz ne viendrait plus la voir. La dernière fois qu'Angeloz est venu chez lui, ils ont bu du vin. Angeloz est parti vers 11 1/2 h. et n'a donné lieu à aucune plainte de sa part.

M. Roggo, gendarme à Dirlaret, a été appelé lors de l'incendie du Kirschi, mais n'a pas pu constater à quel endroit le feu avait commencé. Le lendemain matin, il a pu conclure que le coupable était Angeloz; c'est pourquoi il descendait à Marly pour l'arrêter. Il déclare que le sentier allant de Dirlaret à Chevilles passe exactement tout près du Kirschi.

M. Jekelmann, propriétaire au Kirschi, perd environ 6000 fr. Il attribue le sinistre à la malveillance car la porte de l'écurie était ouverte. A 8 h., il avait lui-même fait sa ronde et fermé la porte. Il n'a rien entendu car il dormait.

M. Joseph Andrey confirme les dépositions qu'il a faites pendant l'enquête. Il a rencontré un étranger qui lui a demandé le chemin de Chevilles; il l'a conduit jusqu'au sentier non loin du Kirschi. Cet étranger portait des habits gris foncé, une pelérite et un chapeau de feutre noir; il parlait le « hochdeutsch » et avait une moustache brune. Le feu éclata environ 10 minutes après que M. Andrey a quitté l'étranger. Ainsi que ses deux compagnons, M. Andrey reconnaît Angeloz comme étant l'étranger qui lui a demandé le chemin de Chevilles.

Mme Bürgisser, aubergiste à Chevilles, confirme ses dépositions et reconnaît Angeloz comme étant l'étranger qui lui a demandé un verre de cognac et qui a essayé de la voler.

M. Schwartz, syndic à Chevilles, est persuadé que c'est Angeloz qui a mis le feu chez lui. Il est certain que, s'il n'était pas arrivé à temps, la maison entière aurait été brûlée. Le feu a évidemment été mis volontairement.

M. Robert Schaller a rencontré un étranger dans le petit chemin qui va directement de la maison de M. Schwartz rejoindre la grand-route. Cet étranger cherchait à se dissimuler le long de la haie, près de la jonction du chemin et de la grand-route. Il reconnaît l'accusé comme étant l'étranger qu'il a rencontré.

M. Emile Zbinden, s'est trouvé chez les Zbinden, à Brünisried, avec Angeloz. Il a été à l'auberge avec Angeloz et l'a vu quitter seul la maison Zbinden vers 11 1/2 heures.

M. Klaus, secrétaire de préfecture à Tavel, a conduit Angeloz de Marly à Fribourg. En route, celui-ci lui demanda: « Pour quel incendie m'arrête-t-on? Est-ce pour celui de Marly ou pour celui de Dirlaret? »

L'accusation

On interrompit la séance pendant une demi-heure et, tout de suite après, M.

côté de la grange, puisqu'il ne lui était pas possible de voir celui-ci par la fenêtre; ce n'est qu'en sortant pour son travail au « râteau » qu'il a vu la lucarne reléttée dans l'eau du canal. Il s'est occupé du sauvetage autant que les autres ouvriers et, s'il a abandonné ensuite son poste, ce n'est que sur l'invitation de M. Bergeret, directeur de la papeterie.

Le dimanche 25 novembre, Angeloz a été effectivement en rendez-vous avec sa fiancée, Victorine Zbinden, à Bonnefontaine. De là, ils se sont rendus ensemble à Chevilles, où ils ont bu un verre de vin à la pinte Ehrsam, vers 3 h. de l'après-midi. Ils sont rentrés ensuite tous les deux à Brünisried, qu'il dit avoir quitté vers 11 1/2 h. du soir. Il a laissé ensuite Dirlaret à sa droite et est arrivé à Chevilles, mais il n'a pas donné le premier l'alarme; ce n'est qu'après avoir vu le feu qu'il a commencé à crier. Il a, en effet, trouvé la porte de l'auberge ouverte et il y est entré pour prendre un verre de cognac, mais cela une seule fois; il n'était pas là lorsqu'on a téléphoné et n'a pas essayé de voler Mme Bürgisser. De Chevilles, Angeloz est parti pour Marly, où il est arrivé fort tard dans la nuit; il n'a eu aucune connaissance de l'incendie de Chevilles.

Le lendemain matin, il s'est rendu vers 6 h., à la papeterie pour mettre en mouvement les machines. Etant trop fatigué, il est rentré chez lui vers 7 h. et s'est recouché jusqu'à 3 h. de l'après-midi, moment où il s'est éveillé. Dans la soirée, il s'est rendu à l'Hôtel de la Croix-Blanche, mais il ne se souvient pas des clients qui s'y trouvaient. Il a bien vu Léon Sauterel, lui a offert à boire mais ne l'a pas invité à prendre une fondue. Il reconnaît qu'il est sorti, mais ne sait absolument avoir été à la grange; qu'il ait eu un cigare à la bouche, c'est fort possible, car il fume beaucoup; il a coopéré au sauvetage et a emporté chez lui des cigares et un double-litre. Il est revenu ensuite sur le lieu du sinistre et c'est là qu'il a été arrêté. Il conteste absolument avoir été l'auteur de l'incendie de l'Hôtel de la Croix-Blanche.

Les témoins

43 témoins étaient cités; deux seulement manquèrent à l'appel parce qu'ils n'avaient pu être atteints. Tous confirment à peu près les assertions de l'acte d'accusation; nous serons donc très brefs sur ce point.

Mlle Victorine Zbinden, la prétendue fiancée d'Angeloz, est actuellement absente du pays et n'a pu être atteinte, mais elle a déclaré pendant l'instruction que, ayant remarqué chez Angeloz des travers invétérés, elle l'avait prié, de son même de leur rendez-vous à Bonnefontaine, de ne pas revenir la voir.

M. Oberson, gendarme au Mourat, a procédé à l'arrestation d'Angeloz. Le soir de l'incendie de la Croix-Blanche, le gendarme de Dirlaret vint à Marly et dit à M. Oberson que l'on accusait Angeloz d'être l'auteur des incendies de Dirlaret et de Chevilles. M. Oberson avait déjà soupçonné Angeloz au sujet de l'incendie de la ferme de la papeterie, car il devait avoir dit: « Personne ne sait mieux que moi où le feu a pris, c'est au milieu de la grange. » Lors de son arrestation, Angeloz lui déclara qu'il avait passé l'après-midi du dimanche 25 novembre à Fribourg.

M. Pierre Baur, contremaître à la papeterie, déclare que le feu a commencé à l'arrière de la ferme, du côté de la côte.

M. Magnin, ouvrier à la papeterie, outre les déclarations contenues dans l'acte d'accusation, a affirmé que, lorsqu'on avait besoin de lui, Angeloz n'était pas là. Il l'a vu sortir et rentrer à trois reprises par la porte donnant sur le réservoir. Angeloz lui avait dit: « qu'on avait probablement mis le feu au moyen d'une bougie fixée dans une botte de paille », mais il a eu l'air de se repentir immédiatement de cette déclaration; il s'était rendu compte qu'il avait trop parlé et, dès ce moment, Angeloz commença à éviter de causer avec ses compagnons d'atelier.

M. Fontana, ouvrier à la papeterie, a été frappé surtout en voyant Angeloz se tourner souvent afin de voir, par la fenêtre, du côté de la grange. Angeloz lui a offert du « schnaps » et il en a bu à deux reprises.

M. Joseph Hossier, employé à la fabrique, a entendu dire que, déjà auparavant, Angeloz avait dit: « qu'il devait brûler à la papeterie ».

M. Victor Chenuas, charpentier à Marly, a entendu parmi le public, pendant l'incendie, certaines rumeurs selon lesquelles Angeloz aurait dit: « Plusieurs maisons brûleront à Marly. » Vers 3 h. du matin, il trouve Angeloz couché sur le banc, devant la Croix-Blanche, et il le ramène chez lui.

Mme Brühlhart, tenancière de la Croix-Blanche, déclare que, avant l'incendie de l'hôtel, Angeloz aurait ouvert une sacoche pendue à la paroi. Elle confirme ce qu'elle a déposé pendant l'instruction.

M. Brühlhart, propriétaire de la Croix-Blanche, déclare subir une perte de 100,000 fr. environ. Dans la soirée, Angeloz a voulu lui offrir un verre, il a refusé. Il a vu sortir Angeloz par la porte du côté de la grange. Sauterel est entré, mais seul Angeloz est sorti. M. Brühlhart avait fait sa ronde une demi-heure avant l'incendie et tout était en ordre.

M. Léon Sauterel est prêt à affirmer

Achetez Soieries Suisses!

Demandez les échantillons de nos Soieries Nouveautés de printemps et d'été pour robes et blouses: Echizen, Taffetas lustré, Louisiane, à jour, Mousseline, 120 cm de large, à partir de 1 fr 15 le mètre, en noir, blanc, uni et façonné, ainsi que les Blouses et Robes en batiste brodée.
Nous vendons nos soies garanties solides directement aux particuliers et franco de port à domicile.
Schweizer & C^e, Lucerne K78
Exportation de Soieries.

Les bureaux de la Caisse de ville, N^{os} 3 et 4, seront fermés le mercredi 1^{er} mai, pour service de propreté.

LA BRASSERIE DU CARDINAL

dispose encore de quelques brassins de drèches de malt

S'adresser au bureau. H 1726 F 1693-688

Mises publiques

Pour cause de partage, les soussignés vendront devant leur domicile, à Courmourens, le **jeudi 2 mai**, des les 9 h. du matin, 1 cheval de 12 ans, 1 vache portante, 6 génisses, dont 4 portantes, un bouf de 18 mois, un veau de 3 mois, 3 chèvres, 2 truies portantes ainsi que le chédail, 4 chars à pont, deux chars à ressorts, faucheuse, charrette brabant, caisse à parin, herse à prairie, hache paille, mécanique à battre, manège, colliers de boeufs et chevaux.

Favorables conditions de paiement.
Courmourens, le 25 avril 1907.

Les heirs Gamy.

On demande comme apprenti, dans un atelier de tri-cotage

une jeune fille

intelligente. Haut gage et agréable travail. H 9500 1664
HAUSER-OSWALD, ELGG (Zurich).

Le Crédit agricole et industriel de la Broye

A ESTAVAYER

émettra à partir de ce jour des 1699-690

Obligations nominatives ou au porteur

avec coupons annuels pour une durée de 5 ans au taux de **4 1/2 %**

APICULTEURS

Vous trouverez toutes les fournitures et tout l'outillage pour l'apiculture: cire gaufrée, etc., etc., chez **Em. Frossard**, quincaillerie, 21, rue de Romont, Fribourg. 1365-515

Ouvrages pour le Mois de Marie

- Le Mois de Marie du Cergé, par Constant. Fr. 1 50
- Petite étude pratique sur la Vie de la Très Sainte Vierge, pendant le mois de mai, par l'auteur des « Avis spirituels » 1 50
- Mois de Notre-Dame de Lourdes, ou beautés de la Sainte Vierge 1 25
- Mois de Marie, méditations pratiques pour chaque jour, par Berlioux, abbé 1 25
- Mois de Marie des fidèles, par l'abbé Pavet 1 —
- Mois de Marie à l'usage des âmes pieuses, par Rogues 1 —
- Mois de Marie du B. P. L. M. Chanel, par Mgr Martin 2 —
- Mois de Marie, extrait de la vie et des œuvres du cardinal Pie 1 —
- Mois de Marie de Notre-Dame de la Salette, par le R. P. Villard 2 —
- Nouveau Mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes, par Lasserre 2 —
- Nouveau Mois de Marie à l'usage des paroisses et des familles chrétiennes 1 —
- Le Mois de Marie de l'Angelus, en l'honneur de Notre-Dame de la Délivrance, par un Serviteur de Marie. 50
- Louanges de la Vierge Marie, par saint Bernard 1 —
- L'extase de Marie ou le « Magnificat », par le R. P. Daldier 1 —
- Symbolisme de Marie dans les fleurs, par Noifray 1 25
- Notre-Dame du Perpétuel Secours, par le R. P. Dunoyer 2 —
- Notre-Dame de Lourdes, par Lasserre 3 50
- Histoire critique des événements de Lourdes, apparitions et guérisons, par Bertrin, Georges 4 50
- Paraphrase du « Salve Regina », par saint Alphonse de Liguori, relié 1 20
- Les vertus de Marie, par saint Alphonse de Liguori, relié 1 20
- Fondements du Culte de Marie, par Gérardin 1 —
- La Très Sainte Vierge, mystères de sa vie, ses vertus, son culte, par saint François de Sales 2 —
- La plus affligée des mères ou manuel de dévotion aux douleurs de Marie, par Ledoux 3 50
- L'Année de Marie, ou l'art de bien mourir, par Disciples Mater Dolenssa — Les douleurs de la Sainte Vierge, méditations, réflexions et prières, par saint Alphonse de Liguori 75
- La Sainte Vierge dans l'Ancien Testament, lectures pieuses pour le Mois de Marie, par Mgr de Ségur 90
- Mois de Marie, méditations sur les mystères de la vie de la Très Sainte Vierge, par Gramidon 2 —
- Rosa mystica. Mois de Marie des personnes pieuses vivant dans le monde, par Mgr Guigou 1 20
- Mois de Marie de saint Alphonse de Liguori 55
- Du Carmel à Sion, Mois de Marie, par Dard 1 50
- Le Mois de mari tiré de l'« Année de Marie », par Disciples 25
- Mois de Marie en histoires 10
- Mois de Marie Immaculée ou lectures pour chaque jour du mois de mai, par Desmarchelier.

En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul
FRIBOURG

BANQUE NATIONALE SUISSE

Mise au concours de places

Dans le N^o 110 de la Feuille officielle suisse du commerce du 29 avril 1907, il a été mis au concours 10 places diverses, pour le détail desquelles nous renvoyons à la publication.

PETIT HOTEL

2^{me} rang
avec bon café, à vendre, à Yverdon, sur le Valais, pour cause de santé. Cette affaire est sérieuse et de petite reprise. Clientèle assurée.
S'adr. étude Paschoud & Pilloud, notaires, Yverdon.

ON DEMANDE

pour le 15 mai, une très bonne cuisinière pour un ménage de 5 à 6 personnes. Bons gages.
Adresser les offres sous chiffres H 1888 F, à Hausenstein et Vogler, Fribourg. 1828

Femme de chambre

On demande, pour le courant de mai, une bonne femme de chambre expérimentée, très bien recommandée et sachant parfaitement bien coudre.
Offres sous chiffres H 610 X, à Hausenstein et Vogler, Neuchâtel. 1827

A LOUER

pour le 15 juillet, le rez-de-chaussée du N^o 10, Grand-Fontaine, composé de 2 chambres, 1 alcôve, cuisine, cave, Eau et gaz.
S'adresser, en dite maison, à M^{me} E. Genoud, entre 1 et 2 heures. H 1899 F 1831

L'orgue

provisoire de la cathédrale de Saint-Pierre, à Genève, neuf, 2 claviers, 8 registres, est

A VENDRE

Garantie 10 ans.
S'adresser Manuf. d'orgues H. Tschann, 200th St. Genève. H 246 X 1833

Drap de billard

extra fort et fin, pour 65 fr. net, pose comprise. Tous accessoires. Réparations. H 1969 Y 1183
Se recommande.
Fr. Beriswyl, billardier, BERNE.
Téléphone. Téléphone.

Le plus beau choix de CORSETS

des premières marques Pour tous les âges et à tous les prix.

COUPE IDEALE

sur mesures, en 6 jours. Envoi à choix sur demande. FOURNITURES. REPARATIONS. Dépôt de

Broderies de St-Gall

SPECIALITE: Blouses et robes mi-confectionnées
Mlle R. ZELLWEGER
Salon de corsats
Avenue de la Gare, 36.

Géomètre

On demande immédiatement bon employé. Offres et références à l'agence Hausenstein et Vogler, Lausanne, sous N 22708 L. 1814

AVIS

Dés maintenant, jusqu'au mois de mai, en produisant chaque semaine 68 wagons de f. in provenant de l'Allemagne et de la Hollande, de bonne qualité, sûr et à bon marché, de la station de Schmitlen, en wagons d'environ 10,000 Kg. Les commandes peuvent se faire de suite. 1231-455
Joh. SCHNEUWLY, Wünnswyl.

A LOUER

pour le 25 juillet, le 1^{er} étage du bâtiment N^o 18, avenue de Pérolles, comprenant 8 pièces et 2 chambres-matras. Eau et chauffage central à la charge des propriétaires.
Au rez-de-chausée, un local pouvant servir de bureau ou de magasin. Disponible de suite. S'adresser chez M^m Weck, Aeby & C^e, ou au concierge.



A vendre à l'amiable, pour fin de société

Bâtiments et terrains de la filature

A CAROUCE (canton de Genève)
20,000 mètres de terrains, situation excellente pour industries, à l'entrée de Carouge. Vastes bâtiments. Force motrice. — S'adresser à M^m Gampert et Lasserre, notaires, Genève, cité 20. H 2127 X 1803

MM. WECK, AEBY & C^{ie}

déclivent des certificats de dépôts à

4 1/2 %

nominatifs ou au porteur, fermes pour trois ans et dès lors remboursables moyennant un avertissement préalable de six mois. H 1044 F 1151-454



Hoirie LUDIN
près de la Cathédrale, Fribourg.

YVERDON-les-BAINS

Source thermique sulfureuse 24°. — Inhalations, Pulvérisations, Bains d'acide carbonique, de vapeur, etc., Fango, Douches, Bains de soleil. Cure d'eau — Prospectus. H 3185 D 1701
Vaste parc ombragé.

VINS BLANCS et ROUGES

depuis 40 fr. l'hectol. Fats prêts.

Charles BOSSY

rue des Epouses, Fribourg
TELEPHONE

Atelier spécial de réparations pour tous les systèmes de fauchuses

Paul BRÉHAUDAT

mécanicien
à FARVAGNY-LE-GRAND
Constructions mécaniques

Hôtel du Lion-d'Or

NEIRIVUE (Haute Gruyère)
Altitude: 110 m. Station de gare: Neirivue.
Récemment construit
avec tout le confort moderne: chauffage central, lumière électrique, salles de bains et douches, etc.
Situé au centre des riches pâturages de la Haute Gruyère, cette station est à recommander aux familles désirant faire une cure d'air ou un séjour alpestre.
Cuisine abondante et soignée. Vins de 1^{er} ch. Prix modérés.
Se recommande. H 140 B 1413
H. Pithoud, propriétaire.

Employé

robuste, actif et honnête est demandé comme aide dans une distillerie, ainsi que pour faire les voyages. Fribourgeois préférés.
S'adresser par écrit sous chiffres H 6274, à l'agence de publicité Hausenstein & Vogler, Fribourg. 1821-737

A LOUER

au Pré d'All, pour de suite ou pour le 25 juillet

2 logements

de 2 chambres, cuisine, cave, galetas.
A la Vignettaz, logement de 3 chambres, cuisine, cave, galetas.
S'adresser à Fasel, Doudard & C^e, entrepreneurs, Vignettaz, Fribourg. 1751

A LOUER

au 2^{me} étage du N^o 90, rue du Parc-Suspendu, Fribourg, 1 logement, composé de 5 chambres, cuisine, garde-manger, galetas et cave; prix modéré. S'adresser à M^m Grand & C^e, Moulin de Pérolles.

Ecurie pour 8 chevaux

A LOUER

Route Neuve, au besoin, conviendrait admirablement pour marchand de détail ou pour porcherie.
S'adresser: Aigle-Noir, Fribourg. H 1462 F 1489

Logement à louer

à l'Avenue de Pérolles, 3 à 4 chambres, cuisine, gaz, électricité, chauffage central, jardin. H 1826 F 1759
S'adresser: Villa Noët.

On demande une

JEUNE FILLE

connaissant le service des chambres et sachant laver le linge et repasser. 1801
Offres sous chiffres H 1835 F, à l'agence de publicité Hausenstein et Vogler, Fribourg.

A LOUER

dans la maison N^o 30, rue de Lausanne, un

vaste appartement

du 2^{me} étage. Situation splendide. Entrée au 25 juillet. S'adresser à M. Hartmann, notaire, à Fribourg. 1216

A louer, rue de Romont, au 2^{me} étage, un

logement

de 3 chambres, cuisine, eau, gaz, et lumière électrique. S'adresser au Café de la Paix. H 1894 F 1820

A LOUER

près du Collège, logement de 5 pièces, chambre de bains, chambres-mansarde, et dépendances. Confort moderne, chauffage central, gaz, etc. S'adres. à Hertling frères, constructeurs, rue de l'Université, près du Collège. 1086

Bonne tourbe

Guter Torf per Fu^{er} (par char) 22 fr. franco, Fribourg. J.-H. Pfelzer, Guin.

FELDER-CLEMENT

NETTOYAGE À SEC & TEINTURE
LUCERNE
recommande ses dépôts à
BULLE:
Chez M^{lle} Eugénie Savary, lingerie et rideaux
FRIBOURG
Chez M^{lle} Pauline Bussard, modes. 812 333

CACAO Grison

Agréable séjour de campagne
Pension de l'Hotel-de-Ville
ATTALENS Altitude 800 mètres.
Confort moderne. Chef de cuisine.
Grandes forêts de sapins à proximité.
Charles SAVOY, propriétaire.

Vin blanc et Vin rouge

de raisins secs (garanti nat., coupé avec vin de raisins secs) à 27 fr. les 100 lit.
à 20 fr. les 100 lit.
pris en gare de Morat contre remboursement. — Analyse par les chimistes — Fûts à disposition. — Échantillons gratuits et franco. H 1413 F 609-255-10
OSCAR ROGGEN, MORAT.

GENEVE Grand Hôtel meuble du Théâtre

(Maison du Café Lyrique)
12, Boulevard du Théâtre, Place Neuve
80 lits. Confort moderne. Chauffage central. Electricité.
Au centre des affaires, des établissements financiers, de la Poste et des Télégraphes, à 2 minutes de toutes les lignes des tramways du canton.
Quartier tranquille, séjour recommandé aux familles et voyageurs. 185
GRAND GARAGE. TELEPHONE N^o 4100
Otto MEDWED, propriétaire
Successor de M. E. Villard

MON TRAITEMENT

prévient et guérit la tuberculose pulmonaire
Brochure (3^{me} édition) considérablement augmentée, en vente au prix de 2 fr., à la clinique du Dr A. Wyss, 26, rue de Loddle, Genève. H 30138 X 524

LE MEILLEUR DÉPURATIF DU SANG EST LA SAISEPAREILLE MODEL

contre boutons, dartres, épaissement du sang, rougeurs, maux d'yeux, scrofules, démanagements, affections rhumatismales, maladies de l'estomac, hémorrhoides, gonorrhées nerveuses, etc. — La Saisepareille Model soulage les souffrances périodiques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses lettres et attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. 1/3 de litre, 3 fr. 50; 1/2 litre, 5 fr.; 1 litre (avec cure complète), 8 fr.
Envoi franco par la Pharmacie centrale, rue du Mont-Blanc, 9, Genève.
Dépôts à Fribourg: Pharmacies Bourgeois, Escheva, Kuller et Thurler, Schmidt, Droguerie Lopp; à Bulle, G. Via, pharmacie; à Estavayer, Bullet, pharm.; à Morat, Golliez; à Châtel-St-Denis, Jambé, pharm. H 1319 X 1086

Banque Populaire Suisse

Capital versé et réserves fr. 42,000,000

Les banques d'arrondissement et les comptoirs à
Bâle St-Gall Lausanne Montreux
Uster Wetzikon Winterthur Zurich
émettent au pair, pendant peu de temps et besoins réservés, des

Obligations au porteur à 4 1/2 %

à 3 ans fixe, dénonçables ensuite réciproquement en tout temps à 6 mois.
Les titres sont en coupures de fr. 500.—, fr. 1000.—, fr. 5000.— et munis de coupons semestriels payables sans frais à tous les guichets de la Banque Populaire Suisse.
Les souscriptions dont la libération devra avoir lieu au plus tard jusqu'au 15 juillet 1907 seront prises en considération d'après l'ordre de leur réception.
Versements et souscriptions sont reçus par les domiciles désignés ci-bas. H 3286 Y 1827-731-33

Banque Populaire Suisse

à Bâle St-Imier Tramelan
Berne Lausanne Uster
Fribourg Montreux Wetzikon
St-Gall Porrentruy Winterthur
Genève Saingelégier Zurich I. u. III